

A La Une | Environnement

Fabien Bouglé : « Nous assistons avec les éoliennes à un immense hold-up planétaire » [Interview]

11/01/2021 04:15

Fabien Bouglé avait publié l'an passé aux **éditions du Rocher**, *éoliennes, la face noire de la transition écologique*. Un livre qui depuis, a énormément été lu, et a amené quelques élus locaux responsables à revoir leur copie en la matière. Mais cela n'empêche pas l'éolien de se développer massivement, en Bretagne notamment, avec toutes les conséquences néfastes sur l'environnement que cela peut avoir, et sans que la facture d'énergie ne baisse.

Nous nous sommes de nouveau entretenus avec Fabien Bouglé pour faire le point sur ce qu'il dit être un immense hold-up planétaire. Entretien choc.

Breizh-info.com : Pouvez-vous rappeler à nos lecteurs vos fonctions, et ce que vous faites au sujet du réseau anti éolien ?

Fabien Bouglé : Cela fait maintenant 10 ans que je lutte contre la pollution éolienne sur terre et en mer. J'ai d'abord combattu et empêché une centrale de 13 éoliennes terrestres qui devait être installée en Normandie dans l'Orne et j'ai continué en tant que porte-parole du collectif Touche pas à nos îles en luttant contre l'implantation de 62 aérogénérateurs industriels entre les îles d'Yeu et Noirmoutier.

A l'échelle nationale j'ai contribué en tant porte-parole du réseau national anti-éolien Ulysse à l'alerte du service central de prévention de la corruption (service du ministère de la justice) qui a dévoilé en 2014 le caractère massif des prises illégales d'intérêt et de la corruption dans l'éolien. En 2017, j'ai révélé au grand jour le scandale du tarif de rachat de l'électricité des éoliennes en mer à l'époque fixé à 220 euros le mégawattheure alors que le tarif spot était établi à 45 euros le mégawattheure. La subvention totale pour les industriels éoliens en mer était établie à 40 milliards d'euros.

J'ai été vice-président de la Fédération Environnement Durable et suis également élu municipal (DVD) à Versailles. L'expertise que ce combat m'a amené à acquérir sur le terrain et au travers de mes lectures m'ont amené à synthétiser tous les problèmes posés par l'éolien dans le livre « Eoliennes la face noire de la transition écologique » (Edition du Rocher) sorti il y a un peu plus d'un an.

Breizh-info.com : Les signatures de contrat pour l'ouverture de parcs éoliens se multiplient en Bretagne ces derniers mois. L'éolien ne connaîtrait donc pas la crise ?

Fabien Bouglé : Étant Breton d'origine – natif de Saint Briec – je suis attristé de voir la multiplication des projets de centrales éoliennes sur terre et en mer sur le territoire de mon pays natal. Les éoliennes au large de Saint Briec sont une imposture et les élus qui soutiennent ces dernières sont des traîtres qui auront à rendre des comptes vis-à-vis des générations futures.

Et je ne peux que louer la détermination et la ténacité de nos vaillants marins qui luttent avec honneur et courage pour la préservation de leur activité noble et écologique. Je suis effectivement avec beaucoup d'intérêt ce qui se passe en Bretagne et vois avec beaucoup de satisfaction des élus locaux et des personnalités s'impliquer dans la dénonciation des réseaux industrialo-mafieux qui sont derrière cette pollution de nos territoires. Et je ne peux que les encourager dans cette voie, c'est le bon combat !

Concernant les promoteurs, il n'y a aucune raison pour qu'il s'arrête. Le gouvernement continue à subventionner massivement cette industrie avec des subventions estimées entre 100 et 150 milliards sans compter les travaux de raccordements pour les éoliennes en particulier pour lesquels RTE a évalué à 100 milliards d'euros le coût total (Les Echos 22 décembre 2020). Cet argent est prélevé sur les taxes sur l'essence via la taxe carbone (la taxe dont l'augmentation est à l'origine de la crise des gilets jaunes) ou au travers du TURPE payé par les consommateurs sur leur facture d'électricité. En fait, ce sont les bénéfices gigantesques des promoteurs éoliens qui sont payés par les consommateurs et le contribuable. Il n'y a aucune raison que cela s'arrête tant que les subventions aux éoliennes existeront.

[Gérer mes cookies](#)

Breizh-info.com : Parallèlement, le prix de l'électricité ne cesse de grimper. Comment les communes peuvent-elles justifier l'arrivée de l'éolien alors que les factures des Français explosent ? Les éoliennes imposées à côté de chez nous ne profitent donc pas aux locaux ?

Fabien Bouglé : En fait le mécanisme est simple, la facture des consommateurs permet de prélever des petites sommes au début indolores au profit des promoteurs éoliens. Comme on a ouvert les subventions aux promoteurs éolien plus on installe d'éoliennes plus on a besoin d'argent frais pour payer le tarif subventionné des premières éoliennes plus celles nouvellement installées. Le résultat est simple plus les éoliennes sont installées plus la facture d'électricité explose. C'est purement mécanique et d'une redoutable efficacité. Nous avons une électricité parmi les moins chères au monde et nos gouvernants soumis au diktat des lobbies cèdent lâchement en achetant la paix écologique mais derrière c'est le consommateur qui trinque.

Les mairies qui s'illusionnaient en croyant toucher le pactole des éoliennes aujourd'hui déchantent car les règles d'attribution des taxes ont changé. Il faut dire que la baisse des dotations de l'État contraint les municipalités à trouver de nouveaux modes de financement. Les commerciaux éoliens qui vendent aux élus monts et merveilles apparaissent à leurs yeux comme des sauveurs. Mais partout en France l'installation d'éoliennes s'accompagne inexorablement de désertification. Voilà le résultat de l'irresponsabilité coupable de ceux qui cèdent aux sirènes de l'industrie éolienne.

Breizh-info.com : Vous dites que la politique énergétique de la France fait l'objet de discussions politiques. N'est-ce pas éminemment grave dans un domaine qui touche au quotidien chaque citoyen ?

Fabien Bouglé : Tout à fait. Le mécanisme est simple, une grande partie des associations dites environnementales sont financées ou ont des partenariats avec les promoteurs éoliens (Greenpeace, WWF, FNE, LPO, ADEME, etc...). Ces associations qui apparaissent comme des associations écologiques fonctionnent comme caisse de résonance des industriels éoliens et diffusent des éléments de langage favorables aux éoliennes. Le parti EELV et ses élus finissent le travail en appuyant à l'assemblée toutes les lois favorables aux éoliennes. Je l'explique dans mon livre et tout cela n'a jamais été contesté par quiconque.

Comme le principal promoteur indépendant français est membre d'EELV (il était candidat aux élections européennes), on comprend parfaitement les liens étroits qui unissent le parti EELV avec l'industrie éolienne. La montée en puissance politique d'EELV permet ainsi de faire du chantage au Président Macron qui est contraint ainsi de lâcher du lest à l'industrie éolienne par peur de perdre l'électorat écologique lors des prochaines élections. Cela étant je ne minimise pas non plus la proximité du Président Macron avec le très puissant gestionnaire de fonds Blackrock (6000 milliards d'actifs en gestion) également très investi en France et en Europe dans le domaine des éoliennes

Breizh-info.com : Qui sont les grands gagnants de ces implantations d'éoliennes ?

Fabien Bouglé : Nous assistons avec les éoliennes à un immense hold-up planétaire. C'est incroyable mais vrai.

En réalité, les centaines de milliards d'euros versés aux promoteurs éoliens passent de la poche des contribuables et consommateurs à celle des investisseurs et des fonds de pensions propriétaires des centrales éoliennes sous couvert du pseudo sauvetage de la planète qui n'est qu'un prétexte. Ce n'est pas un business classique, c'est un business basé sur le transfert de fonds gigantesques entre les citoyens et les promoteurs éolien. Warren Buffet célèbre financier l'a lui-même reconnu dans une interview dans laquelle il précisait que sans les subventions de l'Etat et les réductions d'impôt les éoliennes n'avaient aucun intérêt.

Si bien que les opérateurs d'électricité classique et nucléaire perdent énormément d'argent au profit de nouveaux opérateurs qui investissent massivement dans les éoliennes en particulier les opérateurs pétrolier qui savent qu'ils pourront ainsi vendre leur gaz ou leur pétrole lorsque les éoliennes ne tournent pas. L'incroyable contradiction est que plus on développe l'installation d'éoliennes, plus on est contraint de consommer du gaz ou du charbon lorsque que le vent ne souffle pas et plus on augmente les émissions de gaz à effet de serre.

Les bénéficiaires des éoliennes sont donc les fonds de pension, les sociétés gazières et pétrolières, souvent étrangères. En France presque toutes les centrales éoliennes en mer sont sous contrôle d'opérateurs étrangers chinois, japonais, canadien ou espagnol. Les centrales éoliennes terrestres sont pour plus de la moitié contrôlées

par des opérateurs Allemand. Nous perdons progressivement notre indépendance électrique et notre souveraineté énergétique. Cela est extrêmement grave et inquiétant.

Breizh-info.com : Les opposants aux projets éoliens semblent inaudibles tant les promoteurs sont puissants. Quelles sont les solutions que vous préconisez en la matière ? Y a-t-il des offensives juridiques ?

Il y a un peu plus d'un an, la sortie de mon livre qui a eu un important retentissement et les résultats de la commission d'enquête parlementaire ont contribué à une prise de conscience que le sujet devenait brûlant. Le président Macron lui-même a précisé en janvier 2020 que « le **consensus** autour de l'**éolien** est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays ». Nous avons à l'époque une importante dynamique qui a permis aux opposants de se faire entendre comme jamais.

La crise du covid a eu un effet terrible. D'une part la préoccupation populaire a été détournée vers les enjeux sanitaires, d'autre part les lobbyistes du vent en ont profité pour faire changer les lois sur les éoliennes en limitant les recours des citoyens. C'est ainsi que l'assemblée nationale a voté la loi qui a supprimé le second degré de juridiction pour les éoliennes en mer. La loi de programmation pluriannuelle de l'énergie a demandé l'installation de 18.000 éoliennes d'ici quelques années. Nous sommes confrontés à une véritable mainmise des lobbyistes du vent qui contribue à un véritable coup d'état juridique pour supprimer les recours des citoyens et n'hésitent pas à mettre en place des tentatives d'infiltration de nos organisations associatives et militantes. La bataille est rude et sévère. Mais nous luttons sans relâche pour médiatiser le danger des éoliennes et je sais la détermination des acteurs de terrains comme les pêcheurs pour ne rien lâcher. Actuellement, un documentaire réalisé par l'association documentaire et vérité est cours de réalisation pour alerter l'opinion publique. Je suis donc très optimiste. Oui nous finirons gagner cette bataille. Car c'est inéluctable, c'est le sens de l'histoire.

Breizh-info.com : Vous avez publié votre livre sur le sujet il y a un peu plus d'un an. Travaillez-vous à la suite ?

Pour le moment mon livre reste parfaitement d'actualité et les informations qui y sont mentionnées sont pérennes. Il n'y a pas lieu à court terme d'envisager à une suite. Cet automne avec le mouvement de la ruralité, nous avons remis un exemplaire du livre à tous les députés et à tous les sénateurs ; et nous avons eu de très bons retours. Sur le terrain des associations remettent à tous leurs élus cet ouvrage pour leur dévoiler les méfaits de l'installation d'éolienne sur leur commune. Après sa lecture, de nombreux élus sont retournés et changent de position sur le sujet. En réalité mon livre est plus qu'un livre c'est une arme de guerre au service de nos concitoyens afin qu'ils comprennent ce qui se cache derrière ces grands mâts d'acier qui défigurent nos paysages et notre pays. Il révèle la corruption systématique, le financement des associations écologiques par les promoteurs éoliens et comment la mafia italienne utilise les éoliennes en Europe pour blanchir l'argent sale.

Propos recueillis par YV

Illustrations : DR

[cc] Breizh-info.com, 2020, dépêches libres de copie et de diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine